

Conseil d'administration du 13 janvier 2024

Présents : Johann, Patrick, Josquin, Jean Marie, Jean Pierre, Patrice, Pierrick, Jules.

Excusés : Joe, Simone, Marie Catherine.

Absent : Lann, Daniel.

Presentation de la situation financière :

Factures 2024, envoyées et soldées:

St Evarzec 780

Lanester 250

Locunolé 1030

Total: 2060 €

Factures non soldées et à facturer

Guidel: Taille 5300

Guidel: Greffage 1900

Tromelin: 2277

Fort bloqué 150

CD29: 3800

ONF: 735

Locmalo: 150 (facturé envoyée)

Vergers privés, environ 3000, le nombre de pieds n'est pas déterminé.

Total: 17312 €

Porte-greffe à livrer et facturer

Pommier : 9 X 25 = 225

Poirier : 10 X 28 = 280

Total: 505 €

Foire aux greffons: 800 € environ.

Cpte CMB: 6 217,32

Charges à venir

Février 2024:

Main d'oeuvre taille

- Pascal Paris: 2000

- Johann et Jules: 3000 avec frais kilométriques

Total: 5000

Avril et mai 2024

Main d'oeuvre:

- greffage: 2250 X 2 X 1,5 = 6750

Total: 7250 avec frais kilométriques

Banque de données du Pôle fruitier de Bretagne :

jean Pierre, président du Pôle, a présenté l'avancement du projet.

Le CA souhaiterait qu'il soit finalisé.

Augmentation des salaires et congés payés :

L'inflation est prise en compte, 10 % seront appliqués aux prochains contrats.

Les congés payés seront incorporés au dernier mois de contrat.

Organisation de la foire aux greffons :

Collecte des greffons à Concarneau le vendredi 2 février.

Collectage des greffons à Arzano le mercredi 24 janvier.

La collecte sur Confort Meilars sera réalisée par Jean Pierre, lors de la livraison des porte-greffes.

La communication devra se faire sur le Finistère et Morbihan, un contact a été pris avec Ouest France.

Une conférence de Presse est revue en début février pour une publication 15 jours avant l'évènement.

Un doodle va être envoyé aux adhérents pour mobiliser un vingtaine de bénévoles.

Une communication va être renouvelée auprès des associations locales.

Deux points distincts dans la foire aux greffons:

Premier point :

- caisse à l'entrée avec des bulletins d'adhésion et cagnotte.
- distribution gratuite de greffons, présence de bulletins d'adhésion et d'un cagnotte
- deux stands de greffage, au-delà de 5 pieds, le greffage sera pris en commande.
- stands de conseils : variétés et porte-greffe.
-

Deuxième point :

- présence de pépiniéristes en agriculture biologique, une participation d'environ 10% des ventes en fonction du chiffre d'affaire de la journée "vente de fruitiers", leur sera demandée.
- Johann et Jean Pierre vont passer sur place pour proposer une organisation.

Animations de mars

- 25 inscriptions au 1 janvier.
- renvoi de l'invitation aux adhérents et communication auprès des associations locales.